

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif



Séance tenue le 26 novembre 2003

Numéro de la résolution CE03 2489

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Rosemont / Petite-Patrie (CO92 03386) », de manière à créer une nouvelle aire d'affectation « commerce/habitation » à même une partie des aires « industrie légère » et « industrie » localisée au sud du boulevard Rosemont, entre les rues De Normanville et Garnier, et de créer une nouvelle aire d'affectation « activités multiples » à même une partie des aires « industrie légère », « industrie » et « commerce lourd » localisée au nord de la rue des Carrières, entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue Garnier, de modifier les limites de hauteur et de densité dans ces nouvelles affectations, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville;
 - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adopté à l'unanimité.

1030963068
40.002

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière